

Présentation

En bref...

Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) est une certification accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale et reconnu au niveau européen. Il atteste d'un niveau B1, B2 et C1 conformément au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL).

Des certifications accessibles à tous

- * Ouvertes à tous publics (étudiant, salarié, demandeur d'emploi, retraité...)
 - * Une reconnaissance européenne et internationale
 - * Un certificat sans limitation de validité
- Valoriser votre parcours en passant une certification en langue
- * Attester ses compétences en langues étrangères à un futur employeur
 - * Valorisez votre CV
 - * Augmenter vos chances de partir en mobilité
 - * Candidater pour des missions d'assistantat en langue
 - * Augmenter vos chances de réussite aux concours
 - * Ouvrir votre carrière à l'international

En savoir plus sur les certifications en langues

Admission / Recrutement

Les Certifications en Langues de l'Enseignement Supérieur - CLES - s'adressent à tous les publics (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, retraités...)